

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
12 avril 2016

N°2016_04_1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 MARS 2016

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 22 mars 2016.

N°2016_04_2 BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, après s'être fait présenter le budget annexe TRANSPORTS de l'année 2016,

A l'unanimité,

APPROUVE le budget annexe TRANSPORTS tel que résumé ci-dessous :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	37 531,60	
RECETTES	37 531,60	

N°2016_04_3 BUDGET PRIMITIF 2016 – INDEMNITES DES ELUS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide**,

- De maintenir le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints ;
- De verser ces indemnités au mois.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

N°2016_04_4 BUDGET PRIMITIF 2016 – ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2016, à l'unanimité,

DECIDE

- L'octroi des subventions de fonctionnement 2016 suivantes aux associations ayant fourni l'ensemble des justificatifs exigés ;

Associations	Montant
Prévention Routière	150,00
FNACA Cantonale	100,00
Donneurs de Sang Bénévoles Pays Grenadois	120,00
Les p'tits loups	500,00
Campus Cifop – CCI ANGOULEME	500,00

- L'inscription des crédits nécessaires au compte 6574, à savoir 1 370,00 €.

N°2016_04_5 BUDGET PRIMITIF 2016 – REFUS SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2016, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas donner de suite favorable aux demandes de subventions suivantes ;

- Secours Populaire Français ;
- AFSEP (Association Française des Sclérosés En Plaques) ;
- Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage ;
- Fondation du Patrimoine.

Monsieur le Maire informe que, concernant la demande formulée par les Restaurants du Cœur, une réflexion est menée au niveau de la Communauté de Communes du Pays Grenadois pour l'attribution d'une subvention globale.

N°2016_04_6 BUDGET PRIMITIF 2016 – TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Francis DESBLANCS, Maire,
Après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2016,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- De maintenir, pour l'année 2016, en l'état les taux d'imposition de la commune, à savoir :

Taxes	Taux	Produit attendu
Taxe d'habitation	15,66 %	186 041 €
Taxe foncière (bâti)	14,24 %	140 762 €
Taxe foncière (non bâti)	57,89 %	38 150 €
	TOTAL	364 953 €

N°2016_04_7 FEC – FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES - ANNEE 2016

Monsieur le Maire propose d'inscrire, pour la subvention FEC 2016, les dépenses relatives à l'acquisition d'équipements divers, suivant les devis mentionnés ci-dessous :

DEPENSES	Euros HT
Panneaux routiers	1 691,96 €
Barrières	443,00 €
Illuminations	1 565,95 €
Buts de football	1 805,77 €
Panneaux affichage	642,74 €
Souffleur	580,13 €
Ustensiles pour cuisine salle des fêtes	1 826,39 €
TOTAL	8 555,94 €

A l'unanimité, après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

Considérant que ces investissements peuvent bénéficier de l'aide au titre du FEC 2016,

- **DECIDE** d'inscrire ces dépenses relatives aux acquisitions mentionnées ci-dessus, au FEC 2016, le coût estimatif s'élevant à 8 555,94 Euros HT.

N°2016_04_8 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENOIS DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS Travaux Mairie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de réfection de la toiture et des façades de la mairie. Il propose de déposer une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité, le Conseil Municipal**,

- 1 – **DECIDE** de procéder à la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus ;
- 2 – **ARRETE LE PLAN DE FINANCEMENT** de cette opération comme détaillé ci-dessous ;

DEPENSES	€ HT
Peintures extérieures	5 995,40
Toiture (avant toits + couverture)	26 838,47
Enduits extérieurs	22 300,00
	55 133,87

RECETTES	€
Fonds de concours Communauté de Communes du pays Grenadois	10 000,00
Fonds propres	45 133,87
	55 133,87

- 3 - **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 10 000 €,
- 4 - **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

N°2016_04_9 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS Travaux Logement École

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de réfection du logement de l'école. Il propose de déposer une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- 1 – **DECIDE** de procéder à la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus ;
- 2 – **ARRETE LE PLAN DE FINANCEMENT** de cette opération comme détaillé ci-dessous ;

DEPENSES	€ HT
Maçonnerie, plâtrerie, carrelage	13 002,09
Electricité	9 695,00
Toiture	2 117,95
Peintures	11 511,04
Menuiseries	10 229,62
Sanitaires – plomberie	4 758,21
Cuisine	2 385,52
Aménagement paysager	3 030,04
	56 729,47

RECETTES	€
Fonds de concours Communauté de Communes du pays Grenadois	10 000,00
Fonds propres	46 729,47
	56 729,47

- 3 - **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 10 000 €,
- 4 - **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

N°2016_04_10 BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, par 12 voix pour et 1 abstention (Jean-Michel ESTEFFE),

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif – Budget PRINCIPAL – de l'exercice 2016 :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement (non compris les RAR 2015)
DÉPENSES	1 126 503,41	695 491,46
RECETTES	1 126 503,41	926 137,46

Total Budget Primitif 2016 avec les Restes à Réaliser :

Investissement

Dépenses : 952 581,46 (dont 257 090,00 de RAR)

Recettes : 952 581,46 (dont 26 444,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 126 503,41 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 126 503,41 (dont 0,00 de RAR)

DECIDE :

- Certaines dépenses et recettes seront individualisées, en section d'investissement, dans les opérations suivantes :
 - Ensemble Sports et Loisirs ;
 - Aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx ;
 - Cimetière - Aménagement de l'extension ;
 - Aménagement Bibliothèque – Maison « Duporté » ;
 - Logement Ecole ;
 - Accessibilité bâtiments et voirie.
- L'inscription en opérations non individualisées – section d'investissement :
 - A l'article 2041581 – travaux d'éclairage public : enfouissement des réseaux : avenue de la Gare ;
 - A l'article 2138 – acquisition parcelle ;
 - A l'article 21311 – travaux façades et toiture mairie ;
 - A l'article 21312 – travaux à l'école (dalle béton pour aire de jeu) ;
 - A l'article 2152 – clôture et aménagement parcelle ;
 - A l'article 21358 – réseau pluvial - avenue du Comte de Dampierre ;
 - A l'article 21578 – divers matériels de voirie ;
 - A l'article 2183 – vidéoprojecteur ;
 - A l'article 2184 – mobilier mairie ;
 - A l'article 2188 – acquisitions diverses (illuminations ; buts de football ; panneaux affichage ; souffleur ; ustensiles pour cuisine salle des fêtes ...) ;

N°2016_04_11 MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNEL

Monsieur le Maire fait part de la réception d'un courrier émanant du Centre de Gestion des Landes (CDG 40), relatif à une nouvelle offre Document Unique et Mission d'Inspection.

Il rappelle qu'en 2010, la commune a élaboré le document unique d'évaluation des risques professionnels. Ce document n'a pas l'objet d'une mise à jour.

Il propose à l'assemblée de contacter le service prévention du CDG 40 en vue de l'établissement d'un devis d'intervention pour cette mise à jour.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette démarche.

N°2016_04_12 DEFIBRILLATEURS – Convention n°2 d'adhésion au service PCS du CDG – schéma départemental défibrillateurs –

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Centre de gestion des Landes et l'Association des Maire des Landes viennent de transmettre une proposition d'adhésion au schéma départemental défibrillateurs.

Cette convention vise à régler les problèmes rencontrés par les collectivités dans le cadre de l'équipement, ou du renouvellement en défibrillateurs. Elle propose quatre grands axes :

- Une mission d'information globale ;
- Une mission de formation ;
- Une mission d'assistance maintenance des équipements ;
- Une mission de **mise à disposition de matériel**.

Il est donné lecture de la convention d'adhésion.

Compte tenu de l'intérêt que revêt pour la collectivité la signature de cette convention et l'adhésion au schéma départemental défibrillateurs, Monsieur le Maire propose d'y adhérer et d'accepter, conformément à l'article 6 – conditions financières, la prise en charge des frais y afférant.

S'agissant de la commune de Cazères-sur-l'Adour, le coût annuel total sera de 550 €uros :

- option 1 : 1 défibrillateur appartenant à la commune situé à la salle de réunion – conseils ; maintenance et formation : 200 €uros/an ;
- option 2 : 1 défibrillateur, pack portatif, mis à disposition par le CDG40 situé à la salle des fêtes – mise à disposition du matériel ; conseils ; maintenance et formation : 350 €uros/an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à signer la convention d'adhésion pour le schéma départemental défibrillateurs avec le Centre de gestion des Landes ;
- à intervenir à toutes pièces et formalités s'y rapportant.

N°2016_04_13 COMMISSION COMMUNALE – Animation – Culture – Sports

Considérant la délibération en date du 4 avril 2014, relative à la composition des commissions communales ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **décide de procéder à un vote à main levée ;**
- **considérant qu'il n'y a pas de liste d'opposition au sein du conseil municipal,**
- **modifie comme suit la composition de la Commission Animation – Culture – Sports :**

Il est rappelé que le Maire est président de droit de chaque commission :

ANIMATION – CULTURE – SPORTS

ZAMPROGNA Éric, ESTEFFE Jean-Michel, SERFS Elisabeth, FURLAN Rolande, TRIBOUT Véronique, SAINT-PÉ Gilles, SOUS Jacques, GAU Corinne, TRIGEARD Christophe, GARCIA Carlos, LESCOUZERE Lilian, ZANARDO Véronique, BAMGBAIYÉ Christelle.

DIVERS / INFORMATIONS

- **Communauté de Communes du Pays Grenadois** : Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera organisée à la salle des fêtes, le 27 avril, à 19 heures.
- **Vandalisme à la salle des fêtes** : Monsieur le Maire informe avoir déposé une plainte auprès de la gendarmerie à la suite de dégradations perpétrées à la salle des fêtes.
- L'ensemble du conseil municipal félicite Véronique ZANARDO pour la naissance du petit Hugo.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-deux heures et vingt minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 19 avril 2016.

Le Maire,
Francis DESBLANCS